

# Amélioration de l'autonomie fourragère à la ferme de la prison de Saint Hubert grâce aux analyses et conseils du Centre de Michamps.

Afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs, le Centre agri-environnemental de Michamps propose, depuis 2017, un service de conseils individuels et indépendants pour les agriculteurs qui souhaitent améliorer l'autonomie de leur exploitation au niveau de l'alimentation et de la fertilisation. Le Centre de Michamps est déjà bien connu auprès des agriculteurs de la Province de Luxembourg qui ont recours aux services d'analyses agricoles (terres, fourrages, engrais de ferme). Les analyses sont un bon outil d'aide à la décision, mais il n'est pas toujours facile d'intégrer l'ensemble des contraintes naturelles, techniques, financières, humaines... pour faire évoluer le système vers plus d'autonomie.

Le recours à un conseiller extérieur, qui n'a pas d'intérêt commercial, permet d'avoir un regard neutre et objectif.

Depuis 2017, la ferme de la prison de Saint-Hubert gérée par Mr Leroy a fait appel aux conseillers du Centre Michamps, et les résultats sont positifs.

Le centre agri-environnemental de Michamps a été créé en 1965 par le Pr. Jean Lambert de l'Université de Louvain pour développer les recherches dans le domaine des prairies. Les activités de service d'analyse et de conseil agricole ont été développées grâce au soutien financier de la Province de Luxembourg et du Service Public de Wallonie. Le Centre de Michamps fait partie du réseau Requasud, du Centre pilote Fourrages-Mieux et de la plateforme AgroLouvain Services

- Présentation et de la ferme

A l'origine, la ferme était un bâtiment de moine. En 1933, l'exploitation était un élevage de BBB mixte, exploité par des personnes sans domicile fixe. Ensuite, l'exploitation a été reprise par la prison, celle-ci était coordonnée par un ingénieur, des techniciens et des détenus du Centre.

En 2000, l'exploitation comptait 1/3 de vaches laitières et 2/3 de BBB mixtes. Ensuite en 2009, une fromagerie a été créée : « la Fromagerie du Centre de détention de Saint-Hubert ». Le fromage est produit à partir du lait de l'exploitation et est façonné par les détenus, encadrés par du personnel formé.

A l'heure actuelle, l'exploitation compte une surface agricole utile de 66 ha de prairies et depuis cette année, suite à la fusion avec le site de Marneffe, la ferme exploite au total 80 ha de prairies et de cultures.

En 2019, suite aux conseils donnés par les techniciens du Centre de Michamps, l'exploitation a diminué son nombre de bêtes afin de pouvoir être la plus autonome possible en fourrages et ainsi limiter les achats à l'extérieur.

- Pourquoi avoir demandé le suivi de l'exploitation par le Centre de Michamps ?

**Mr Leroy** : depuis 2017, il n'y a plus d'ingénieur agronome sur le site, et il y avait un réel besoin de conseils indépendants et objectifs pour gérer correctement l'exploitation. Des améliorations sur la gestion des prairies, la fertilisation, l'évaluation

de la qualité des fourrages et le suivi en alimentation étaient primordiales à faire dans l'exploitation.

Suite à une demande au Centre de Michamps, les techniciens (en phytotechnie et zootechnie) sont venus faire le point et proposer des pistes d'amélioration pour la gestion de l'exploitation et, surtout, sur l'autonomie fourragère de celle-ci.

- Quelles étaient les points « faibles » de l'exploitation ?

**Mr Leroy :**

- Aucune analyse de sols n'était réalisée ;
  - Aucun engrais, ni amendement n'était apporté sur les parcelles depuis 5 ans ;
  - Pas d'action contre les adventices (rumex, ...) ;
  - Pas de connaissance de la qualité de la flore des prairies ;
  - Gestion des stocks fourragers insuffisante ;
  - Aucun plan de rationnement pour les bovins allaitants et laitiers ;
  - Maintien d'un nombre d'animaux trop important ou avec des problèmes (mammites, boiteries, ...) ;
  - Pas d'autonomie fourragère sur l'exploitation ;
  - Manque de conseils indépendants en phytotechnie et en zootechnie.
- Quelles sont les améliorations/évolutions observées depuis le suivi par le Centre de Michamps ?

**Mr Leroy :**

- Réalisation d'analyses de sols sur toutes les parcelles : des conseils de fumures adaptés à chaque parcelle ont été donnés, ce qui a permis d'améliorer la qualité du sol ainsi que la quantité et la qualité des fourrages.
- Conseils sur la gestion des adventices : la population de rumex a diminué sur l'exploitation ;
- Compostage du fumier ;
- L'estimation des stocks fourragers est réalisée chaque année (cubage de silo, calcul des volumes produits, ...) ;
- Un plan de rationnement est réalisé pour chaque catégorie d'animaux en fonction de leurs besoins et de la qualité des fourrages ;
- Chaque catégorie d'animaux reçoit les fourrages adaptés à ses besoins réels (on ne distribue plus n'importe quels fourrages à n'importe quels types d'animaux) ;
- Le plan de rationnement est réalisé à l'arrière-saison et est revu à la mi-hiver (adaptation de celui-ci si nécessaire) ;
- En concertation avec le vétérinaire, diminution du nombre d'animaux à problèmes (vente des vaches à mammites pour diminuer le nombre de cellules, ainsi que celles qui boitent) ;
- Amélioration significative de l'autonomie, augmentation des teneurs en protéines des fourrages, implantation de céréales légumineuses, choix des variétés semées adaptées à la sécheresse, ...
- Des conseils indépendants et personnalisés.

- Que souhaitez-vous encore améliorer ou faire évoluer au sein de l'exploitation ?

### **Mr Leroy :**

- Maintien des suivis par le Centre de Michamps ;
- Continuer à répondre aux attentes de l'exploitation ;
- Etre tenu au courant des évolutions de l'agriculture.

### **La conclusion de Mr Leroy :**

Les suivis réalisés par le Centre de Michamps ont amélioré considérablement nos connaissances et l'autonomie de l'exploitation. Les packs proposés (voir détails ci-dessus) permettent des suivis précis dans différents domaines et le coût de ceux-ci a été amorti plusieurs fois au vue des résultats observés sur la ferme !

### **Les suivis par les conseillers en phytotechnie et zootechnie du Centre de Michamps en pratique...**

Le Centre de Michamps propose différents types de suivis aux agriculteurs en fonction de leurs besoins (alimentation du bétail et/ou fertilisation). Ces suivis sont réalisés par deux techniciens expérimentés en phytotechnie et en zootechnie.

- **Le suivi alimentation comprend :** Analyses de fourrages, estimation des stocks, plan de rationnement, restitution des résultats, suivi de l'exploitation, ...
- **Le suivi fertilisation comprend :** Analyses de sols, suivis des prairies (amélioration de la qualité), suivi des cultures (engrais, amendements, produits phytos...), restitution des résultats, suivi des parcelles.

Pour de plus amples informations contactez nos conseillers :

**CREMER Sébastien**  
**0498/73.73.67**  
**sebastien.cremer@uclouvain.be**

**BERNES Aude**  
**0472/03.80.92**  
**aude.bernes@uclouvain.be**

Grâce à ces suivis, l'autonomie fourragère de la ferme de saint Hubert a été considérablement améliorée.

Des suivis indépendants, une vision globale de l'exploitation, des conseils personnalisés pour vos exploitations.



Aude BERNES, conseillère agricole

